

**Saint-Dié. — Compte-rendu Aéro-Club des Vosges. — Fondation d'un aérodrôme estival à Saint-Dié des Vosges.**

Réunis en assemblée générale sous la présidence de M. Eugène Kempf, les membres fondateurs de l'Aéro-Club des Vosges ont procédé, mercredi dernier, à la réorganisation de la jeune mais déjà très active société.

Après avoir approuvé les statuts, l'assemblée a prié son président de vouloir bien demander d'urgence l'affiliation à l'*Aéro-Club de France*.

L'assemblée adopte ensuite les couleurs de l'Ae. C. V. dont l'écusson et le pavillon seront ainsi composés :

« Cigogne blanche, les ailes étendues sur fond d'azur », portant l'inscription Aéro-Club des Vosges (Ae. C. V.) en lettres d'or.

L'assemblée confirme ensuite la nomination et les pouvoirs des membres du Comité de direction et vote la création d'un aérodrôme. Ceux-ci tiennent immédiatement leur première réunion et procèdent à la nomination du Conseil d'administration. Sont nommés :

*Président* : M. Eugène Kempf, filateur à Saint-Dié.

---

**La Revue Aérienne**

*Vice-présidents* : M. Desrivaux, industriel à Saint-Dié ; M. Perigot-Mazure, industriel à Remiremont ; M. X..., industriel à Épinal.

*Trésorier* : M. Mehl, notaire à Saint-Dié.

*Secrétaire général* : M. A. Charles Roux, ingénieur de la Société aéronautique de l'Est.

*Secrétaire adjoint* : M. Henri Kempf, correspondant du journal « l'Auto ».

*Administrateurs* : M. le docteur Xeiller ; M. Henri Feucquam, industriel ; M. Alexandre Beyer, ingénieur ; M. Gosselin, ingénieur.

M. E. Kempf met immédiatement en discussion la question de l'aérodrôme et des fêtes d'aviation du 14 juillet. Le Comité décide la création immédiate de l'aérodrôme, et nomme une commission chargée du choix d'un terrain.

Ensuite, sur la proposition de M. E. Bonnet-Labranche et de M. A. C. Roux, le Conseil d'administration vote le principe de l'envoi d'une mission à l'exposition de Nancy et à l'aérodrôme de Juvisy, afin d'étudier en détail le fonctionnement de ces deux organisations. Les membres de cette mission seront nommés dans une prochaine réunion et accompagneront M. E. Kempf, président.

Enfin, avant de se séparer, les membres du Comité prient M. A. C. Roux, ingénieur-administrateur de la Société aéronautique de l'Est, d'insister près de M. Desmaurex, mécanicien de M. Scott, pour que celui-ci fasse, à Saint-Dié, les essais de son appareil biplan de 12 mètres d'envergure, actuellement en construction aux Ateliers vosgiens de locomotion aérienne ?

Afin de donner plus de poids à ce vœu, le Comité décide de construire immédiatement un hangar qui sera mis à la disposition de M. Desmaurex.

Le président prie les membres de la Commission des terrains de faire diligence afin de pouvoir inaugurer l'aérodrôme au 14 juillet ou au plus tard le 15 août.